

## Test « Plan d'accompagnement individuel »



### Qu'est-ce que c'est ?

Le canton du Valais veut faire un test.

Le canton du Valais veut tester un questionnaire avec des personnes qui ont besoin d'accompagnement.

Ces personnes ont besoin d'accompagnement parce qu'elles vivent avec :

- un handicap,
- une addiction\*,
- une grande précarité\*.

Avec ce questionnaire, les personnes disent :

- comment elles veulent vivre :
  - dans un appartement
  - dans un appartement protégé
  - dans un foyer
- avec quel accompagnement elles veulent vivre :
  - à la maison avec un proche aidant ou avec un éducateur
  - en institution avec un éducateur ou un maître socio-professionnel
  - etc.

Ce questionnaire s'appelle le plan d'accompagnement individuel.  
Avant d'utiliser ce questionnaire, le canton du Valais veut tester les questions avec des volontaires\*.



### Qu'est-ce qui sera testé ?

Un questionnaire pour mieux comprendre les besoins de chaque personne sera testé.

Le test sert à voir si le questionnaire fonctionne bien.

Pendant le test, le canton du Valais veut savoir :

- si les questions sont faciles à comprendre
- si les questions correspondent à vos besoins
- comment améliorer les questions

Vous pouvez répondre aux questions seul.

Vous pouvez être aidé pour répondre aux questions :

- par votre curateur
- par un parent
- par un ami
- par votre éducateur
- etc.



## Qui peut participer ?

40 personnes qui :

- vivent avec
  - un handicap
  - une addiction\*
  - une grande précarité\*
- ont besoin d'accompagnement
  - à la maison
  - en institution
    - foyers
    - appartements protégés
    - ateliers protégés
    - etc.
- vivent en Valais
- veulent donner leur avis
- veulent améliorer les aides aux personnes en situation de handicap



## Pourquoi participer ?

- Vous testez un questionnaire qui aide à mieux choisir votre accompagnement
  - à la maison
  - en institution
    - foyers

- appartements protégés
  - ateliers protégés
  - etc.
- Vous pouvez donner votre avis pour améliorer le questionnaire.



## Comment se déroule le projet pilote ?

- 1) Les personnes seront choisies par l'équipe de projet pour que différents types de handicap soient bien représentés.
- 2) Vous participez à un entretien.
  - Nous vous expliquons :
    - le test
    - la protection des données\*
    - vos droits
  - Vous pouvez poser toutes vos questions.
  - Vous pouvez décider si vous participez ou non.
- 3) Vous remplissez le questionnaire.
- 4) Ensuite, nous vous contactons pour des précisions.
- 5) Vous donnez votre avis (feedback) : Vous partagez ce que vous avez aimé ou trouvé difficile. Cela aide à améliorer le questionnaire.

Le test dure environ 6 heures, en plusieurs séances.



## Remarques

- Ce projet est un test, il ne change pas votre accompagnement actuel.
- Vos réponses restent confidentielles.
- Le test ne garantit pas que le questionnaire sera utilisé plus tard.
- Vous recevez un bon cadeau.



## Contact

E-mail : [sas-pilote-pai@admin.vs.ch](mailto:sas-pilote-pai@admin.vs.ch)

Téléphone : 027 606 11 60

Page internet : <https://www.vs.ch/web/sas/pai>

Inscrivez-vous [ici](#) !

## \*Glossaire

- Addiction : avoir des problèmes avec
  - l'alcool
  - les drogues
  - les jeux d'argent
  - les jeux vidéo
  - etc.
- Grande précarité : vivre dans une situation très difficile
  - sans famille ou ami
  - sans maison
  - etc.

- Volontaires : les personnes participant au test.
- Protection des données : nous protégeons vos données personnelles
  - votre nom
  - votre adresse
  - etc.